

Envoyé en préfecture le 14/06/2022

Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le 14/06/2022

ID : 02B-212000434-20220609-0906202231-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

**N° 2022/31
du 09.06.2022
domaine 3.6**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	18	18	00	00

CONVOCAION	AFFICHAGE
03.06.2022	03.06.2022

Objet : **Habilitation du Maire signature contrat de fortage entre la Commune et la Société Construction du Cap**

SEANCE DU 09 juin 2022

Présents : Biaggi, Carballo-Bujan, Cholet-Allegrini, Esposito, Fantozzi, Fustier, Giorgi, Launoy, Marchioni, Martini, Pardini, Luciani, Sanguinetti P, Vuillamier, Peretti, Sanguinetti JL, Sisco,
Représentés : Mattei
Absents : Lancelle
Secrétaire : Giorgi

Le maire invite le conseil à prendre connaissance de la promesse de contrat de fortage entre la commune et la Société de construction du cap, dont les caractéristiques principales sont :

Le bénéficiaire devra disposer de **l'autorisation préfectorale d'exploiter**

La durée du bail est de **30 ans** non renouvelable

Le loyer sera de **50 000 euros par an** révisable chaque année, indexé sur l'indice sable et granulat, auquel s'ajoute 1% du chiffre d'affaire annuel.

La Société doit s'acquitter auprès de la commune de **409 144, 65 €** au titre de ses dettes.

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal :

Accepte la promesse de contrat de fortage

Autorise le maire à la signer, ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire

Pour copie conforme,
Pour le Maire le 1er Adjoint
Thierry CHOLET-ALLEGRIINI

